



Villemomble, le 31 octobre 2020

Chers élèves, chers parents,

Une fois de plus la situation sanitaire du pays s'aggrave et un confinement généralisé vient d'être décrété jusqu'au 1er décembre 2020. A celle-ci s'ajoute un contexte "alerte attentat" et un temps d'hommage aux victimes de ce terrorisme.

Dans ce contexte, la rentrée des élèves se fera lundi 2 novembre à partir de 8h30 selon l'emploi du temps des élèves, sur décision du ministère de l'Éducation Nationale.

Mesures sanitaires :

- Afin de vous déplacer, vous ou votre enfant pour venir au lycée, une **attestation ponctuelle de déplacement pour lundi est à télécharger** sur l'espace parents de pronote. Vous pouvez la compléter pour vous même ou pour votre enfant afin de justifier son déplacement. Un petit tutoriel se trouve en PJ. Dans la **journee de lundi, un original sera remis à votre enfant pour toute sa durée déplacement jusqu'au 1er décembre**. En complément, les élèves devront avoir sur eux leur agenda/carnet de correspondance afin de prouver à tout moment aux forces de l'ordre leur motif de déplacement.

- **Les rassemblements de plus de 6 personnes sont interdits aux abords de l'établissement et en tout lieu.** je vous remercie de prendre vos dispositions pour respecter ces consignes.

- **Le port du masque est obligatoire en tout lieu** et les **manquements** pourront occasionner des **sanctions lourdes inscrites au livret scolaire** de l'élève.

- **La demi-pension reste ouverte**, et, dans ce contexte de déplacements limités, rien ne justifie que les **élèves sortent de l'établissement sauf pour rejoindre leur domicile**. Ils sont donc invités à rester dans l'établissement. Des protections plexiglas sont installés sur toutes les tables du refectoire. Je vous rappelle qu'il n'est pas autorisé à rapporter de la nourriture de l'extérieur sauf exceptions contractualisées. **Des inscriptions à la DP pourront encore se faire**. Les réservations courent toujours jusqu'à 10 heure chaque jour.

- **Chaque classe a une salle attitrée par demi-journée ou journée entière à l'exception des salles spécialisées**. Les **élèves seront maintenus dans leurs salles lors des récréations** afin d'éviter tout brassage de groupe. Les fenêtres et les portes seront maintenues ouvertes dans la mesure du possible. La circulation dans les couloirs sera restreinte.

- **Les cours occasionnant des brassages de classes sont annulés jusqu'à nouvel ordre** : section européenne 2nde, 1ère, T, accompagnement personnalisé 2nde pro, AS. **Des devoirs peuvent être faits à distance et demandés par les professeurs. Ils sont obligatoires.**

- **Certains professeurs seront absents et distribueront du travail à effectuer en distanciel. Ce travail est obligatoire.**

- **Tous les élèves devront apporter quotidiennement leur matériel informatique individuel Région chargée cette semaine : tablette ou ordinateur.** Nous effectuerons une mise à jour sur tous les postes afin de garantir une continuité pédagogique accrue en cas de durcissement des mesures.

Contexte "alerte attentats" :

La surveillance aux abords de l'établissement sera accrue conjointement avec les forces de police.

- **Les retards élèves ne seront pas acceptés** car les surveillants seront occupés à d'autres tâches de surveillance interne. **Le personnel d'accueil n'est pas habilité à ouvrir aux élèves.** Ainsi, je demande à chacun de prendre ses dispositions et de **partir plus tôt ou de prévoir en amont avec la réduction possible des transports.** Certaines dérogations exceptionnelles pourront avoir lieu en cas de force majeure.

- **Les accueils de personnes extérieures ne se feront que sur RV préalable** validé par la Direction. Certains **PAP** sont **prévus** cette semaine et sont **maintenus.**

- En cas de situation suspecte, le plan de confinement sera actionné. Un exercice de ce type aura lieu dans le courant du mois de novembre.

Contexte d'hommage aux victimes du terrorisme : assassinat de Samuel Paty et assassinats de Nice

- Un **travail sur la fraternité** va être entrepris dans le courant du **mois de novembre** pour l'ensemble de l'établissement et sera l'objet d'un concours au même titre que ceux des autres années liberté et égalité.

- Les **professeurs** travailleront dans les classes sur les thématiques de **la laïcité et de la liberté d'expression dans le courant du mois prochain.**

- Un **hommage solennel aura lieu lundi dans toutes les classes comme dans tous les établissements de France.** Un discours et une lecture seront effectués au micro par mes soins. Les professeurs seront garants de ce temps de recueillement dans les classes et recueilleront les paroles des élèves.

Vous remerciant de votre soutien et votre respect des mesures mises en place.

Prenez soin de vous

E. Delfau, Provisseure